



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-12-298 / ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR L'OFFRE DE SERVICE CABINET D'AVOCAT**

REPORTER Il est proposé par le conseiller Yannick Trépanier et appuyé par la conseillère Nadia Hébert de reporter le point à une autre séance du conseil.

CONSIDÉRANT que la municipalité doit se doter de service d'un cabinet d'avocat;

CONSIDÉRANT QUE La direction générale a demandé 2 soumissions, savoir:

Entreprises	Prix soumis
DHC Avocats	forfait de 400\$ consultations téléphoniques illimité et un taux horaire de 150\$
Lavery	forfait de base 950\$ qui inclus consultations téléphoniques et vérifications des procès-verbaux autre forfait aussi subgérer

En conséquence, sur la proposition de la conseillère et appuyée par la conseillère et résolu :

- **QUE** le Conseil, sur recommandation de la directrice générale, accepte la soumission de pour l'offre de service d'un cabinet d'avocat au coût taxes non incluses.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 décembre 2025**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459